



FOYER FAMILIAL L'OASIS

LES ANDELYS

PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif de l'Oasis a été formalisé en 2003 sous la présidence de Mme Vignerot. Il a conduit les membres de l'association, sur les bases posées en 1968 par M. Bernard, son fondateur, à mettre en forme leurs valeurs, leurs objectifs, le cadre de fonctionnement de l'établissement et leurs espérances.

Compte-tenu de l'évolution du contexte social, il a paru important aux membres actuels de resituer ce projet associatif dans l'environnement de 2011.

Cette version en situe les contours.

PRÉAMBULE

Les membres de l'association tiennent à souligner l'importance qu'ils accordent à la dénomination «Foyer Familial l'Oasis».

Le mot «FOYER» évoque la maison, lieu de vie devant être investi en tant que tel par tous ses occupants (enfants, adultes salariés ou non). De même la notion de chaleur fait partie des critères de qualité que veut encourager l'association.

L'accueil des fratries, mais aussi la volonté de l'association de permettre aux enfants et adolescents de vivre dans

- une ambiance,
- des règles de vie,
- une intimité,

les plus proches possibles d'une vie de famille démontrent l'importance fondamentale du mot «FAMILIAL».

Quant à L'OASIS, c'est bien un lieu de repos, de rencontres, une source, une étape qui doit permettre aux enfants accueillis de se structurer et de préparer leur avenir.

La réaffirmation de l'attachement de l'association au nom que porte la maison d'enfants s'accompagne d'une volonté:

- d'adapter l'organisation du foyer familial aux réalités sociales, économiques, législatives, sociologiques, professionnelles,...
- de travailler en lien constant avec les différents acteurs concernés par un projet éducatif d'ensemble au service des enfants (département, élus, éducation nationale, services de l'état et des collectivités, sociétés civiles, autres établissements, familles...)

VALEURS

L'Oasis a été fondé en 1968, dans le respect de l'héritage judéo-chrétien, par des personnes soucieuses de placer la personne humaine au centre du dispositif.

Les membres de l'association présents en 2011 tiennent à renouveler leur attachement à cet héritage ainsi qu'aux valeurs laïques qui permettent de considérer la personne dans toutes ses dimensions physique, intellectuelle, affective et spirituelle.

Le respect de chacun dans ses différences est une valeur fondamentale de l'association.

Dans l'absolu, les membres de l'association, avec utopie, pourraient espérer la disparition des structures telles que l'Oasis. Cependant, aujourd'hui plus que jamais face au contexte social, l'existence du foyer familial l'Oasis est incontournable et s'insère dans la contribution à l'action sociale.

À ce titre, les membres de l'association souhaitent nouer et développer des contacts avec l'ensemble des partenaires et institutions. Leur engagement consiste à participer en citoyens, à une action d'envergure dont les enfants seront bénéficiaires, ce qui implique : accueillir, dialoguer, réfléchir, proposer.

OBJECTIF

Pour résumer l'objectif ultime de l'association, c'est la phrase «aider l'enfant à grandir» qui fait l'unanimité.

Cela implique d'accepter chaque enfant avec son histoire et toutes ses particularités (âge, situation, origine, caractère, etc.), d'être à son écoute, de découvrir ses besoins essentiels, ...

Par ailleurs, cela conduit à rendre l'enfant acteur de son propre développement. L'aider physiquement, mentalement, intellectuellement et moralement. L'aider dans sa vie scolaire, lui donner le sens de ses droits et de ses responsabilités. Lui donner le goût de l'effort et celui de la création.

De plus, il faudra l'aider à avoir confiance en lui, à se respecter, à respecter autrui et les règles de la vie en communauté. Lui apprendre à partager, à donner, à se tourner vers les autres, s'intégrer dans la vie locale.

Et bien sûr, aider chaque enfant à dépasser sa souffrance – sans la nier – pour s'épanouir et se préparer à sa vie d'homme et de citoyen.

Aider l'enfant à grandir implique aussi de reconnaître la place primordiale de ses parents, de sa famille et de les associer comme il se doit au projet personnel de l'enfant.

Aider l'enfant à grandir, c'est l'accompagner dans les actes simples, comme dans des démarches éducatives plus complexes afin qu'il acquière **son** autonomie.

Cet objectif général et fondateur fait l'objet de présentations régulières aux personnes impliquées à des degrés divers dans sa réalisation. Dans un climat de dialogue, de confiance et de progrès collectif qui doit favoriser l'épanouissement des enfants et celui des adultes qui les accompagnent.

Pour mieux s'inscrire dans ces objectifs, l'association doit se donner les moyens d'évoluer.

MOYENS

Pour «aider les enfants à grandir», l'Oasis se doit de trouver les moyens adaptés:

- en s'entourant d'hommes et de femmes compétents, qualifiés, motivés, disponibles,
- en mettant en œuvre des matériels, des locaux, des synergies et des partenariats de qualité.
- en adaptant la structure en fonction de la demande et des besoins de l'enfant et de la société.

Chaque adhérent prend l'engagement de participer à la vie de l'association, de la représenter, de veiller à son bon fonctionnement et à son évolution :

- participer à la vie de l'association: être présent, donner son avis mais aussi se former, s'impliquer auprès des enfants et des collaborateurs, s'ouvrir aux débats d'idées.
- représenter l'association: être ambassadeur de l'Oasis dans son environnement et être ambassadeur de son environnement dans l'Oasis. Élargir le nombre et l'origine des adhérents, favoriser la pluridisciplinarité et la diversité sociale;
- contrôler le fonctionnement: veiller à ce que les buts, les objectifs et les moyens soient en cohérence avec le projet associatif.

La nécessité de déléguer la mission éducative aux professionnels de l'éducation ne doit pas occulter la responsabilité de l'association dans son rôle de garant des valeurs qu'elle promeut. L'Oasis doit veiller à ce que les objectifs et les méthodes de ses acteurs servent le projet associatif.

- les objectifs pédagogiques doivent se référer explicitement au projet d'ensemble. Ils ne sont pas limités aux savoirs ou aux loisirs.
- les méthodes mises en œuvre doivent être adaptées aux objectifs à atteindre.

L'Oasis a le souci d'avoir des intervenants compétents. L'association a la volonté de veiller à leur formation, à leur évolution, à leur motivation.

- les moyens matériels doivent rester de bon niveau. Leur utilisation est contrôlée par l'association (et d'autres institutions: commissaire aux comptes, conseil général...). Dans ce contrôle, l'association veille à ce que les moyens répondent au projet, en ayant le souci de l'avenir. Elle tient à responsabiliser chacun des acteurs (enfants, professionnels, adhérents, financeurs) dans le contrôle de l'utilisation et de l'entretien des moyens matériels.

PERSPECTIVES

Les membres de l'Association affirment leurs fermes espérances:

- que chaque personne qui aura vécu un temps de sa vie à l'Oasis, enfant ou adulte, bénévole ou salarié, partenaire ou famille, garde le souvenir d'un lieu de vie, de chaleur, de ressourcement, utile, efficace et dynamique.
- que les "anciens" y soient toujours reçus avec autant de bienveillance que lorsqu'ils étaient dans la maison. Leur concours est toujours souhaité pour venir en aide, monter des projets ou participer à ceux du Foyer Familial.
- que l'équipe d'animation du foyer (bénévoles et salariés) contribue à la mise en place de structures et d'activités destinées à accompagner les parents dans la (re)découverte de leurs responsabilités, de leurs potentiels, de toutes les dimensions de leur "parentalité".
- que l'enfant accueilli à l'Oasis acquiert l'enthousiasme, le désir d'apprendre, l'élan vers les autres, le goût de la création qu'il porte en lui et devienne un acteur, décideur responsable.

Ainsi, le Foyer Familial l'Oasis aura pleinement accompli sa mission d'aider l'enfant à grandir, jusque dans l'adulte, le père ou la mère qu'il sera devenu.

Les Andelys, 19 décembre 2011

Rédaction par le Conseil d'Administration durant l'année 2011 sous la présidence de Monsieur Christian GILLE